

# Avant-propos

Suivant les avancées diagnostiques et thérapeutiques au fil du temps, plusieurs classifications se sont succédé pour définir les hémopathies malignes. Jusqu'à récemment, la classification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) était considérée comme la référence incontestée dans le domaine de l'hématologie.

Cependant, l'année 2022 a marqué un tournant majeur dans notre discipline, avec l'émergence de deux classifications distinctes : celle de l'OMS (5<sup>e</sup> révision) et celle de l'International Consensus Classification (ICC).

Bien que ces deux référentiels présentent des similitudes, ils divergent sur des points essentiels qui impactent directement notre manière de définir et de nommer certaines pathologies. La coexistence de deux classifications constitue ainsi un défi nouveau en hématologie, particulièrement difficile à appréhender pour l'ensemble des professionnels de santé.

C'est dans ce contexte particulier que la 2<sup>e</sup> édition de *Cytologie des hémopathies malignes* a été élaborée. Entièrement actualisée selon les classifications de l'OMS et de l'ICC publiées en 2022, cette nouvelle édition offre un accès synthétique et rapide à l'ensemble des nouveaux critères diagnostiques des principales hémopathies malignes.

Reprenant tous les éléments qui ont fait le succès de la 1<sup>re</sup> édition, cet ouvrage constitue un outil unique, enrichi de nouvelles fiches, indispensable pour la mise à jour des connaissances de l'ensemble des praticiens impliqués dans le diagnostic et le suivi des hémopathies malignes.

S'appuyant sur une illustration riche et de qualité, largement issue du programme de formation e-HEMATimage, il se présente comme une ressource visuelle précieuse, destinée en premier lieu aux biologistes médicaux, aux internes et aux techniciens de laboratoire.

Il répondra également aux besoins de l'ensemble des praticiens confrontés à ces maladies, y compris les médecins généralistes et spécialistes, qui doivent désormais tenir compte de ces deux classifications pour la prise en charge des patients.